



CHARTRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE LA TRINITÉ 2015-2017

Tu viens d'être élu(e) au Conseil Municipal Enfants de la commune de La Trinité et nous t'en félicitons.

Cette chartre va t'apporter des éléments d'informations complémentaires afin de t'aider à remplir ton devoir de jeune élu(e).

Ton engagement, tes responsabilités vont te permettre d'acquérir une expérience considérable en tant qu'acteur de ta commune. Il s'agit là d'une éducation civique et citoyenne hors du commun. Tu pourras, à travers des activités pratiques et des séances de réflexion, t'exprimer, construire des projets, développer des idées, etc.

En quelques mots, le Conseil Municipal des Enfants c'est :

- Un lieu d'expression et d'écoute ;
- Un lieu d'apprentissage et de découverte de la citoyenneté ;
- Un lieu d'action ;
- Un lieu de dialogue et d'échange avec les élus adultes, les services municipaux, les responsables d'associations, etc.

Mais pour que cela fonctionne, il faut s'investir.

Le C.M.E. fonctionnera en commissions de travail orientées vers l'environnement, le social, la culture, les sports et les loisirs. C'est au sein de ces commissions que les différents projets seront élaborés.

Nous serons amenés à nous rencontrer, pour planifier nos rendez-vous en présence des élus nous prendrons en considération les emplois du temps personnels et scolaires de chacun afin que tu puisses être présents. Bien entendu, le bureau des coordinatrices, Alexandra Russo et Sandra Gerardin est à ta disposition. Tu pourras t'y rendre quand tu le souhaites en les prévenant.

Le Conseil Municipal Enfants se réunira également en séances plénières présidées par Monsieur le Maire. Ces séances permettront à tous d'échanger sur les différentes actions en cours.

Nous te demandons de prendre au sérieux ton engagement car le Conseil Municipal des Enfants est, pour les Trinitaires et les gens extérieurs à la commune, « la carte d'identité de la jeunesse de La Trinité ». Répartis sur l'ensemble des structures scolaires de la commune, les 26 jeunes qui le compose sont présents sur l'ensemble du territoire et cela est un atout considérable : ça permet à tous les jeunes Trinitaires d'être écoutés et entendus par les élus adultes et ce, par ton intermédiaire et celle de tes camarades élus.

En cas d'absence à l'un de nos rendez-vous, il te faudra donc prévenir Alexandra Russo ou Sandra Gerardin qui se chargeront de te rencontrer à un autre moment et de t'adresser un compte-rendu de ton rendez-vous manqué (04 93 27 64 16 ou 04 97 00 07 80).

Toutefois, si tes absences devaient être trop répétitives et injustifiées sache que tu pourras être considéré(e) comme démissionnaire et remplacé(e) alors par l'un des candidats qui n'avait pas été élu (e) dans ton école lors des élections.

Nous te demandons donc :

- D'être assidu (e) aux réunions ;
- De participer activement au CME en soutenant les projets et les idées qui en émaneront ;
- De communiquer et rendre auprès de tes camarades des projets et décisions prises ;
- De respecter la parole de l'autre, ses différences et ses idées ;
- D'être poli et défendre tes opinions dans le calme

Le Maire,
Jean-Paul DALMASSO

Le Conseiller Municipal Enfant
Nom et Prénom

Le responsable légal